

LA TRIBUNE DES MUNICIPALIAUX

DÉCEMBRE 2023 - N°85
Bimestriel - Prix : 1,30€

.....



Dossier
«La CGT un syndi-
cat Antifasciste»

Echos des services

Loi immigration

Culture

IHS

.....



Voilà une année bien difficile qui se termine.

Mais que devons nous attendre de 2024 ?

Tout le monde regrette les augmentations de l'énergie. Beaucoup ont eu la surprise des augmentations de leurs factures et sont dans une précarité énergétique, devant faire des choix entre se chauffer ou se loger.

Ce sera aussi en 2024 l'augmentation des tarifs TCL dans une métropole qui mettra en place la ZFE et qui veut que l'on utilise davantage les transports en commun.

Continuons notre tour d'horizon pessimiste avec les différents conflits. L'Ukraine qui voit s'affronter des néonazis contre des impérialistes, Israël qui pendant qu'elle massacre la population Gazaoui ne cesse de continuer la colonisation en Cisjordanie, mais aussi le Yémen, le Haut-Karabagh, Congo ... Ce n'est pas en 2024 que nous connaissons un monde en paix.

Après l'élection en Argentine de Javier Milei le pôle des présidents fascistes ne fait que s'agrandir ; Meloni, Erdogan, Orban, Netanyahu et la liste est non exhaustive . 2024 sera peut être aussi le retour de Trump, grand favori dans les sondages avec tout ce que cela engendre derrière, l'embargo sur Cuba par exemple reconduit à l'ONU à l'unanimité contre sauf... Les USA et Israël, ou les tensions nombreuses avec la Chine et les Corée, En France aussi avec des élections européennes dont le résultat ne laisse rien présager de bon.

Tout ceci bien soutenu par la loi « immigration » ...

Mais nous pouvons avoir de l'espoir. Les syndicats étasuniens par exemple, par les grèves de l'an dernier, ont réussi à gagner des augmentations de salaires. Du jamais vu depuis des dizaines d'années.

C'est cet exemple que nous devons suivre car seuls les conquis sociaux, et la solidarité pourront contrecarrer les montées des différents fascismes partout dans le monde.

Alors bonne année 2024 et bonnes luttes !

L'humeur de Rust

CISJORDANIE : ISRAËL PROFITE DE LA GUERRE POUR COLONISER DE PLUS BELLE !!



SOMMAIRE

- Page 2 : **L'édito**
- Pages 3 à 5 : **Echos des services**
- Pages 6 à 7 : **Dossier «la CGT le syndicat Antifasciste »**
- Page 8 : **Comité des Œuvres Sociales**
- Page 9 : **Actualité nationale**
- Pages 10 à 11 : **Culture**

Du côté WEB

SITE WEB: <http://www.cgtvilledelyon.fr>
Inscrivez vous à la newsletter.

 FACEBOOK : CGT VILLE DE LYON

 TWITTER : @CGT_VILLE_LYON

 Instagram : cgtvilledelyon

 Email: SYNDICATCGT.messagerie@mairie-lyon.fr

Mentions légales

Publication: La Tribune des Municipaux CGT Ville de Lyon.
Imprimé par nos soins.

Directeur de publication: Aurélien Scandolara
C.P.P.A.P 0519S06896

Adresse postale:

CGT-Ville de Lyon, Salle 26, Bourse du travail
69422 LYON CEDEX 03

Tél: 04 72 10 39 46



Création de 3 nouvelles autorisations spéciales d'absence en faveur de l'égalité femmes-hommes

Le Grand Lyon est la première métropole française à mettre en place un congé menstruel à partir du 1er octobre 2023.

Et à la ville de Lyon alors ?

C'est lors du CST du 1er décembre 2023 que la collectivité nous a présenté ses propositions.

La ville de Lyon souhaite également aller vers plus d'égalité entre les femmes et les hommes via la mise en place d'actions concrètes comme la création de 3 nouvelles autorisations spéciales d'absence.

Dans la continuité du plan pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la création de ces nouvelles autorisations spéciales d'absence répond à des enjeux sociétaux forts comme lutter contre les tabous autour

de la menstruation et les interruptions de grossesse, faire évoluer les mentalités sur ces sujets, préserver la santé globale des agentes, éviter une pénalité financière (jours de carence).

En 2021 la ville de Lyon a mis en place un congé dans le cadre du processus de procréation médicale assistée (PMA).

Ce congé donne droit à des jours supplémentaires lors des actes médicaux pour la mère mais permet aussi au père de se libérer 3 jours pour les examens obligatoires.

Effectivement, la ville propose donc de mettre en place un congé menstruel pour permettre aux personnes souffrant de règles douloureuses de bénéficier de 2 jours d'absence ou de télétravail exceptionnel par mois.

De la mise en place d'un congé lié à une interruption de grossesse afin de bénéficier de 2 jours d'absence ou de télétravail exceptionnel par mois, sur présentation d'un certificat médical.

Les jours doivent être pris dans un délai maximum de 3 mois suivant l'arrêt

naturel de grossesse en 1 fois ou 2 fois.

En cas de décès in-utéro, après 22 semaines d'aménorrhée, l'agente peut bénéficier du congé deuil.

Et, enfin, un congé paternité/accueil de l'enfant, étendu pour permettre au second parent de bénéficier au total de 10 semaines de congé pour qu'il puisse s'investir pleinement dans l'arrivée de son enfant et permettre une meilleure répartition des tâches parentales et domestiques.

Il s'agit d'un total de 10 semaines cumulées avec les jours naissance et les jours de congé paternité et d'accueil de l'enfant.

Ce congé de 6 semaines pourra être pris de manière continue ou fractionnée, une fois les droits au congé paternité et d'accueil de l'enfant épuisés et dans les 6 mois suivant la naissance.

Une expérimentation de 6 mois sera mise en place dans un premier temps afin d'évaluer le niveau de satisfaction de ces nouvelles ASA (Autorisations Spéciales d'Absence).

La CGT se félicite de cette belle avancée !



Pas de bébés à la Consigne

Sous une pluie battante, le 19 octobre dernier, à l'appel du collectif « Pas de bébés à la consigne » la CGT ville de Lyon et plus de 750 professionnels des métiers de la petite enfance se sont rassemblés devant l'hôtel de ville pour dénoncer la dégradation de qualité des modes d'accueil du jeune enfant.

A l'occasion de cette journée, Aurore Bergé, ministre des solidarités et des familles a reçu une délégation du collectif « Pas de bébés à la consigne ».

Les demandes au gouvernement étaient claires !

Elles sont basées sur les taux d'encadrement, concernant le 1 pour 5.

Madame Bergé nous rejoint sur le principe d'établir un taux unique d'un professionnel pour 5 enfants quel que soit l'âge. Elle se prononce pour une mise en œuvre réelle qui soit effective, ce qui demande de réfléchir à un calendrier.

Concernant la taille restreinte des groupes d'enfants : elle nous rejoint sur le principe mais estime difficile de le mettre en place selon les locaux (architecture)

des structures.

Il a été souligné la nécessité de diplômes et formations diplômantes, et le danger de la VAE inversée. La ministre a rappelé les rencontres prévues avec les régions pour mettre en adéquation l'offre et la demande selon les territoires.

Nous avons également insisté sur la nécessité d'améliorer le ratio de professionnels diplômés d'état qualifiés.

Sur les salaires pour le public, les augmentations passeraient par le RIFSEEP qui est obligatoire. Le problème c'est que le RIFSEEP est très inégal car les montants varient d'une collectivité à l'autre.

Madame Bergé se prononce aussi pour un alignement des statuts sur la catégorie A type et B type mais tout reste à faire avec le ministère de la fonction publique. La ministre est d'accord pour rencontrer de nouveau le collectif, pour des points d'étape et « construire dans le temps ». « Pas de bébés à la consigne » appelle les professionnels et les parents à poursuivre la mobilisation dont les manifestations du 19 octobre ont illustré la vitalité.

Combien de temps et de drames faudrait-il encore pour que le gouvernement prenne la mesure de l'extrême gravité de

la situation et agisse sans délai !

La ministre s'est engagée à poursuivre les rencontres avec la délégation de « Pas de bébés à la consigne » ... Mais pour les professionnels du secteur comme pour la CGT, il y a avant tout URGENCE pour le gouvernement à AGIR !

Du nouveau à la DECA

Depuis de nombreuses années, la CGT ville de Lyon suit attentivement le dossier des agents placiers des marchés de la DECA.

Un des principaux points de revendication de ces agents placiers était d'obtenir le GRADE d'agent de maîtrise. C'est chose faite grâce à la mobilisation des placiers et à la CGT.

Dès janvier 2024, tous les placiers seront calibrés comme agents de maîtrise.

Une amélioration du déroulement de carrière pour tenir compte de la pénibilité du métier et des contraintes horaires.

La CGT a été présente et continuera à soutenir ces agents dans leurs revendications et la lutte a payé. Il est demandé de présenter un bilan dans six mois.



Dialogue social dans les crèches

Lors du dernier dialogue de proximité avec la direction de l'enfance nous avons fait un point sur l'état des crèches :

24 postes sont vacants et 39 postes de remplacement ne sont pas couverts.

En ce qui concerne le plomb dans les crèches

Les contrôles réalisés en 2019 n'ont révélé aucune non-conformité alors qu'en 2023 du plomb a été découvert dans l'eau d'installations neuves comme dans la crèche Confluence et la crèche Montbrillant suite aux travaux de restructuration.

Nous avons aussi abordé les différentes actions mises en œuvre dans les crèches sur cette situation.

- Information aux familles (mails et réunions),
- Mise en place de bouteilles d'eau,
- Infos des équipes par coordinatrices et médecins et rappel des consignes de lavage,
- Mise en place de protocole de purge.

En ce qui concerne les mesures mises en place en cas de fortes chaleurs :

Dans les locaux :

Des installations de brasseurs d'air dans presque toutes les crèches vont être mises en place d'ici l'été prochain ainsi que des films solaires et des brise-soleil orientables.

Certaines crèches seront même dotées de climatisations mobiles.

Travail en cuisine

Des moustiquaires seront installées dans toutes les crèches. Dans les cuisines identifiées « fortes chaleurs » elles seront dotées de fourneaux à induction.

Des protocoles de confection des repas seront mis en place, repas de froid, utilisation de la cocotte-minute ... et aménagement des horaires pour le poste de cuisine.

Point sur les couches compostables :

Pour réduire les déchets, l'expérimentation des couches lavables est mise en place sur plusieurs établissements et ce pour une période de 10 mois jusqu'à 07/2024.

Nous attendons avec impatience le retour d'expérience des agents qui devront adapter leur méthode de travail.

La CGT restera vigilante aux possibles détériorations que cela pourra engendrer sur les conditions de travail.

Assemblée Générale du 26 janvier

Vous aviez jusqu'au 26 décembre pour nous faire parvenir votre retour d'inscription à l'assemblée générale des syndiqués.

Lors de cette AG nous aurons au programme :

Un accueil à 8h30,

Le rapport des activités menées par le syndicat depuis le dernier congrès, suivi d'un débat,

Des points sur la formation et la communication,

Un débat sur la syndicalisation, et pour finir un temps en section.

Le repas sera aussi pris en commun. Il sera l'occasion d'échanges et de temps convivial.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Par téléphone au 04 72 10 39 46

par courriel au : syndicat.cgt@mairie-lyon.fr

La CGT un syndicat Antifasciste



Dans les années 90, la chute du mur de Berlin sonne pour le Front National, le glas de toute une contre-culture anticapitaliste. Ce parti entame une transformation en voulant représenter la colère sociale, reprenant sa vieille stratégie de création de bouc émissaire sensé être responsable de la précarité matérielle de l'immense majorité de la population, faisant fi de la réalité des rapports de force pour imposer une lecture irrationnelle pour arracher le pouvoir.

De son côté le Parti Socialiste s'enfoncé dans l'acceptation que l'État doit accompagner le capitalisme pour adoucir ses angles rugueux : le néolibéralisme. Le résultat appelle (à l'époque) à l'effroi : le 21 Avril 2002, le premier ministre Lionel Jospin se fait sortir par un négationniste tortionnaire d'algériens, Jean-Marie Le Pen.

Un rapide tour d'horizon de l'évolution du pourcentage du FN/RN nous ramène à la dure réalité.

10 % en 2007, 18 % en 2012, 23 % en 2017, 30 % en 2022.

La face plus difficile à aborder c'est l'augmentation exponentielle des violences racistes, islamophobes, sexistes, homophobes. On le sait bien maintenant, il ne fait pas bon se balader le soir dans le Vieux Lyon en n'étant pas blanc, d'organiser des soirées en soutien aux peuples opprimés, de venir en aide à des êtres humains.

La CGT et ses camarades, la CNT, de Solidaires, la FSU et l'UNEF sont les syndicats du collectif « Fermons Les locaux fascistes », qui a organisé le 12 Novembre 2023 les forums sociaux antifascistes.

Il s'agissait pour tous les antifascistes de se voir, se parler, et s'organiser. Une initiative qui a pris la forme d'une journée de conférences, tables rondes, stands colorés, buvette, pause-café.

Autant d'occasions près ou loin de nos étiquettes respectives pour échanger sur nos diagnostics et nos solutions, parfois individuels, parfois collectifs, à la montée de l'extrême droite. Une chose est claire, l'ampleur de l'attaque est telle que tous les fronts doivent être défendus.

Parmi les acteurs les moins connus ayant été amenés à intervenir, nous devons citer VISA, pour « Vigilance et Initiative Syndicale Antifasciste », regroupant toutes les organisations syndicales ayant pour objectif la fin pure et simple de la culture de l'autoritarisme, du racisme, du sexisme, de l'homophobie dans le monde du travail.

À l'aide d'antennes locales, VISA est « un outil d'information et de réflexions pour toutes les forces syndicales » qui doit gagner en puissance.

Seules nos initiatives personnelles à se former sur ces questions, notre participation collective aux réflexions et nos forces de résistance au quotidien forment la lutte contre le fascisme. Il n'y a qu'en incarnant l'exact opposé de ce que propose l'extrême droite que nous le vaincrons.

Il n'est pas trop tard pour avoir une idée de l'immense variété des échanges qui ont eu lieu durant cette journée au CCVA de Villeurbanne. Médias, écologie, culture, éducation, toutes les sensibilités sont les bienvenues pour lutter.

Le programme, les intervenants et leurs productions sont facilement trouvables sur internet. Au delà de la simple lutte pour la conservation des acquis, nous avons bien plus à gagner qu'à perdre. Promulgation de nouveaux droits fondamentaux, généralisation de systèmes déjouant l'incertitude du quotidien, l'antifascisme c'est aussi la construction d'une société qui fonctionne mieux.



Déclaration préalable CGT Ville de Lyon CST du 24 novembre 2023 Courrier adressé à M. G.DOUCET, Maire de LYON



M. le Maire, la CGT Ville de Lyon vous adresse ce courrier afin d'attirer votre attention sur une situation préoccupante et récurrente qui touche la ville de Lyon.

Ces derniers temps, nous avons observé une multiplication de manifestations et d'actions à caractère discriminatoire et violent, menées par des groupuscules d'extrême droite. La dernière en date, et qui a particulièrement choqué les citoyens que nous sommes, est **l'attaque brutale perpétrée samedi 11 novembre dans le Vieux Lyon par l'ultra droite lors d'une conférence sur la Palestine**. Cette attaque s'est déroulée alors que des enfants et des personnes âgées étaient présents dans la salle.

Cette situation est inacceptable et représente une véritable atteinte aux valeurs fondamentales de notre société que notre municipalité doit garantir.

Il est incompréhensible que des dizaines de personnes puissent déambuler dans le centre-ville en scandant des slogans suprémacistes, se promenant cagoulés avec en main des barres de fer et cela durant quasiment une heure sans avoir été nullement inquiétés ! Qui assure la sécurité dans notre ville ?

En tant que maire, **il est de votre responsabilité de garantir la sécurité et la tranquillité de tous les habitants de notre ville**. Cette montée de l'extrême droite et des groupuscules d'ultra droite doit être prise au sérieux et combattue avec détermination. Non seulement ces groupes propagent des idéologies discriminatoires et haineuses, mais ils s'en prennent également physiquement à des citoyens sans défense, mettant ainsi en péril notre tissu social et notre vivre-ensemble.

Nous vous appelons donc à agir rapidement et fermement pour mettre un terme à cette escalade dangereuse. Renforcez la surveillance policière dans les quartiers sensibles à ce phénomène, sensibilisez les forces de l'ordre à la menace que représente l'extrême droite et ordonnez leur dissolution et la fermeture immédiate des locaux qui leurs servent de QG et qui ont pignon sur rue notamment dans le vieux Lyon.

Nous rejetons catégoriquement toute forme de violence et de discrimination, et nous ne pouvons pas tolérer que notre ville soit prise en otage par ces groupes extrémistes ! **Nous exigeons la fermeture rapide des locaux d'extrême droite où qu'ils se trouvent et surtout dans le Vieux-Lyon.**

Nous sommes conscients qu'il n'est pas facile de faire face à cette situation, mais nous sommes convaincus que votre détermination et votre engagement à protéger les droits et la sécurité de chaque citoyen lyonnais vous guideront vers des actions rapides pour mettre fin efficacement et définitivement à ce problème.

En espérant que vous accorderez une attention particulière à cette alerte et que vous prendrez les mesures appropriées pour contrer cette menace grandissante !



Rejoignez la CGT pour défendre le service public,
nos emplois et nos conditions de travail !
10 rue Joseph SERLIN 69001 LYON
Tél : 04 72 10 39 46
cgtvillede lyon.fr



FIER-E-S
DES FONCTIONNAIRES !



Le COS avance enfin ...



Depuis de nombreux articles, la CGT ville de Lyon vous relate la situation du Comité des Oeuvres Sociales. Après plusieurs années d'inefficacité due notamment, au manque de personnel, au Covid et à la suppression de la prime retraite, le dernier conseil d'administration a permis, semble-t-il, de sortir de cette impasse.

En 2024, les prestations du catalogue seront revues.

La CGT ville de Lyon est fière de vous annoncer la proposition d'augmentation de 5 % de toutes les prestations du catalogue 2024, ainsi que des tranches fiscales.

Depuis 2018, aucune amélioration financière au COS n'avait été réalisée.

Cette demande a été acceptée et sera mise en vigueur dès 2024.

Une de nos revendications est l'accès pour tout le monde à la culture.

De ce fait, la CGT ville de Lyon a réussi à revaloriser la prise en charge des tickets cinéma GRAC et cinéma Lumière, à partir de l'année 2024.

Un autre point très important pour votre syndicat est l'accompagnement de nos retraités. Après la déception due à la suppression de la prime retraite, qui semblait être illégale, dans sa forme, la CGT a proposé en compensation, des chèques vacances et une augmentation du bon de Noël pour les retraités. L'administration nous réserve 210 000 € sur notre budget pour financer cette proposition.

Malheureusement, nous aurions préféré une participation sur les mutuelles retraités, mais à l'heure actuelle, le service juridique de la ville de Lyon refuse de nous répondre sur la faisabilité de ce projet. Le cabinet comptable du COS, nous a quant à lui, annoncé l'illégalité de cette prise en charge. Voilà pourquoi, la CGT ville de Lyon propose une autre solution avec les chèques vacances et les bons de Noël.

Nous vous tiendrons au courant de l'avancée de ce sujet, dans les prochaines Tribunes.

Le Comité des Oeuvres Sociales fermera ses portes du 2/01 au 5/01/2024 pour un réaménagement de ses locaux.

Loi immigration



De nombreux Français se sont empressés de voter pour Emmanuel Macron entre les deux tours en 2022 en écoutant ses consignes électorales pour faire barrage au RN.

Après les paroles (le bruit, l'odeur, le Karcher ou la France, tu l'aimes ou tu la quittes ...) Monsieur Macron est passé aux actes avec des mesures xénophobes et racistes portées par la famille Le Pen.

Emmanuel Macron était, soi-disant, le dernier rempart contre l'extrême droite. Il vient d'ouvrir les portes de l'Élysée au rassemblement national en votant "la loi contre l'immigration, la loi Gérard Moussa Darmanin, la loi de la honte".

La préférence nationale, la déchéance de nationalité et le droit du sol portés par le FN, puis le RN depuis de nombreuses années sont devenus un étendard pour la macronie et déshonore le pays des droits de l'homme.

Les étudiants étrangers devront payer une caution, refus des hébergements d'urgence pour les immigrants étrangers, mais aussi l'octroi de l'aide médicale de l'état. Les prestations sociales seront conditionnées à la nationalité. Il y aura le Français puis les autres.

Un étranger en situation régulière devra subir une carence de

2 ans minimum, une catastrophe pour de nombreuses familles.

Quand il s'agit de faire Uber Eat, de la sécurité, de garder des enfants, de faire du ménage ou de travailler dans le bâtiment aucun problème. On fait appel à des immigrants, des étrangers. On en veut pour les métiers difficiles et précaires.

Les immigrants sont responsables de tous les maux de notre société. Si on estime que les immigrants doivent tout à la France, alors on doit accepter que ceux qui échouent, c'est à cause de la France.

On n'immigre jamais par plaisir, on fuit la guerre, la famine, la misère ...

On ne peut pas accueillir toute la misère du monde ...

Pourtant, de nombreuses études montrent que les immigrants sont un apport pour les comptes publics et pour l'économie française.

L'étranger n'est pas notre ennemi. Il est un travailleur, notre collègue ou notre voisin.

Où est passé le vivre ensemble ? Alors ne les laissons pas nous diviser ! Soyons solidaires !

La CGT appelle à la désobéissance civile;

L'analogie du jardinier



Qu'est-ce que le travail dans un monde capitaliste ? Un sujet complexe, ça c'est sûr. Vous connaissez l'analogie du jardinier ?

Une personne tond une pelouse. À partir de cette activité simple, trois scénarios peuvent être dessinés. Regardons cette situation avec des yeux de capitalistes.

1 : La personne est un particulier qui tond la pelouse de son habitation, un jour de repos. Il ne travaille pas, d'ailleurs d'un point de vue économique il ne se passe rien à part qu'il dépense de l'énergie et use sa tondeuse. Après coup, sa pelouse est belle mais comme c'est chez lui, on s'en fout.

2 : La personne est fonctionnaire territoriale (bonjour à nos camarades des espaces verts). Ici la personne ne travaille pas d'après les capitalistes, pire, elle dépense ! Non seulement il y aura à la fin la facture d'énergie et l'usure de la tondeuse, mais en plus il faut payer la personne qui a un statut protégé ! La maigre valeur d'usage d'avoir une pelouse bien entretenue est bien peu face à toutes ces dépenses.

3 : La personne est salariée d'une entreprise comme Veolia, qui a remporté le marché de l'entretien des espaces verts. Cette personne, c'est sûr cette fois, travaille. Eh oui ! On retrouve les frais d'énergie, d'entretien et de main d'œuvre dans la facture, mais l'entreprise aura pris au passage sa marge permettant de rémunérer les propriétaires de l'entreprise.

On comprend très vite que seule une activité permettant à un capitaliste de prendre du profit est considérée comme du "vrai" travail.

Prenons un quatrième scénario.

4 : La personne est "indépendante" sur le marché des biens et services et est payée par Veolia qui n'a pas de salarié sous la main pour remplir cette mission. La négociation du prix de la prestation se fait entre la personne "indépendante" et Veolia.

Les guillemets sont importants. En effet, le marché des biens et services est un endroit bien plus hostile que le marché du travail, qui lui-même est plus hostile que la fonction publique. Une personne en auto/microentreprise se fait rapidement écraser par les géants capables de remporter des marchés publics. La dépendance y est factice, car au final c'est toujours le plus gros poisson qui mangera le petit. Cette subordination cachée est apparue dans la loi dès 1804 dans le Code Civil, sous le nom de "contrat de louage d'ouvrage". Elle avait quasiment pris fin en 1910 avec le Code du Travail et fait son retour massif depuis quelques années.

La seconde leçon de cette analogie est que le privé sera toujours plus cher à condition de travail et salaires identiques, puisqu'il y a besoin de rémunérer les propriétaires de l'entreprise.

Enfin, il y a tout dans cette analogie pour démonter le mythe du privé qui produit

et du public qui dépense. Dans les scénarios 2 et 3, l'activité est strictement la même, soumise à des règles de qualité, de délai et de sécurité au travail (ce qui les différencie du scénario 1). La seule chose qui change entre les scénarios 2 et 3 c'est comment la monnaie circule pour reconnaître qu'il y a eu travail. Dans le prix d'un bien ou service vendu par une entreprise. Il y a certes les matières premières et l'énergie demandée, la main d'œuvre et le profit, mais aussi tout ce que produit le public.

Impôts et cotisations n'existent que parce qu'on a décidé collectivement qu'on voudrait organiser une partie du travail nous-mêmes. À travers l'état, grâce à l'impôt, et à travers des institutions alternatives comme l'assurance maladie, la retraite et le chômage grâce aux cotisations. Le prix de tout bien ou service en circulation ne vient pas de nulle part, et porte en lui tout le travail nécessaire à ce qu'il advienne, de la naissance de la personne qui l'a fabriqué, à la subvention au spectacle qu'elle ira voir le soir après le boulot.

Cette analogie nous vient d'Usul, vidéaste de longue date et influenceur politique. La vidéo en question est intitulée "Salaire à vie (Bernard Friot)", si vous voulez la consulter.

Le mot de la fin : fonctionnaires, salariés, travailleurs sans-papiers, privés d'emploi et retraités, artisans et indépendants, nous sommes tous des travailleurs !



Un coup de cœur pour ce film sorti en salle récemment et qui nous raconte une nouvelle fois la vie d'un homme hors du commun connu mondialement pour ses engagements !

Ce film touchant et poignant relate une histoire, une vie et des actions envers les plus démunis.

Un bel homme qui nous a quittés en 2007 à l'âge de 94 ans ... Ce film lui rend hommage.

En cette fin d'année remplie de conflits et de guerres, il nous rappelle que nous sommes tous égaux et la bienveillance que nous devrions avoir entre nous.

Né dans une famille aisée, Henri Grouès a été à la fois résistant, député, défenseur des sans-abris, révolutionnaire et iconoclaste. Des bancs de l'Assemblée nationale aux bidonvilles de la banlieue parisienne, son engagement auprès des plus faibles lui a valu une renommée internationale. La création d'Emmaüs et le raz-de-marée de son inoubliable appel de l'hiver 54 ont fait de lui une icône. Pourtant, chaque jour, il a douté de son action. Ses fragilités, ses souffrances, sa vie intime à peine crédibles sont restées inconnues du grand public. Révolté par la misère et les injustices, souvent critiqué, parfois trahi, Henri Grouès a eu mille vies et a mené mille combats.

Il a marqué l'Histoire sous le nom qu'il s'était choisi : L'Abbé Pierre.

